

Au premier trimestre 2026, l'emploi salarié est stable ou quasi stable dans presque toutes les régions

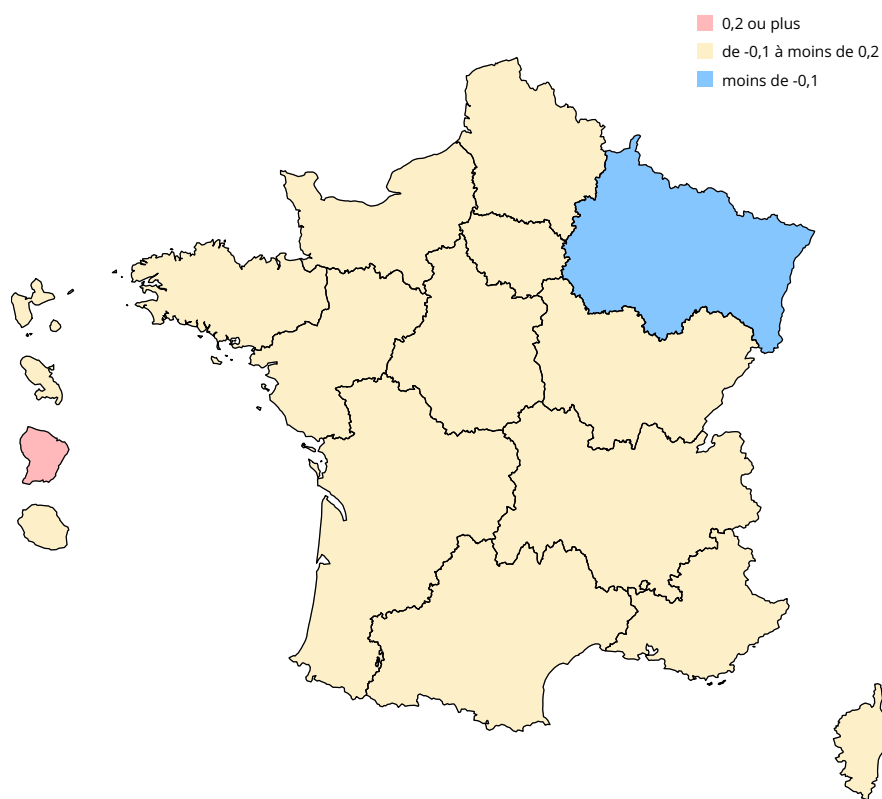
Emploi et taux de chômage localisés (par région et département)
- premier trimestre 2026



Au premier trimestre 2026, l'emploi salarié est stable ou quasi stable dans presque toutes les régions

Entre fin décembre 2025 et fin mars 2026, l'emploi salarié sur le territoire national dans son ensemble (hors Mayotte) est stable (0,0 %), après une quasi-stabilité au trimestre précédent (-0,1 %).

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin décembre 2025 et fin mars 2026 (en %)



Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.

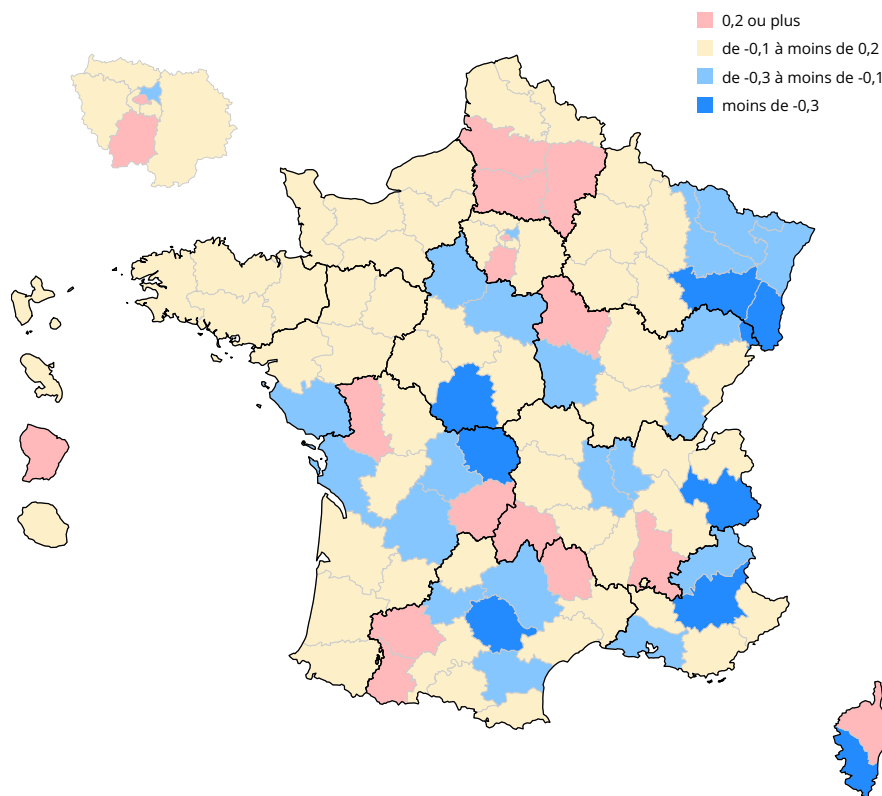
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Au premier trimestre 2026, l'emploi salarié est stable ou quasi stable dans quinze régions, par rapport au quatrième trimestre 2025. Il baisse de 0,2 % dans la région Grand Est et augmente de 0,3 % en Guyane.

Au niveau départemental, l'emploi salarié est quasi stable dans 56 départements, par rapport au quatrième trimestre 2025. Il recule de plus de 0,3 % dans neuf départements avec une baisse maximale de 0,7 % dans la Creuse. En revanche, l'emploi salarié augmente d'au moins 0,2 % dans quinze départements. La hausse maximale est celle des Hautes-Pyrénées (+0,5 %).

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin décembre 2025 et fin mars 2026 (en %)



Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.

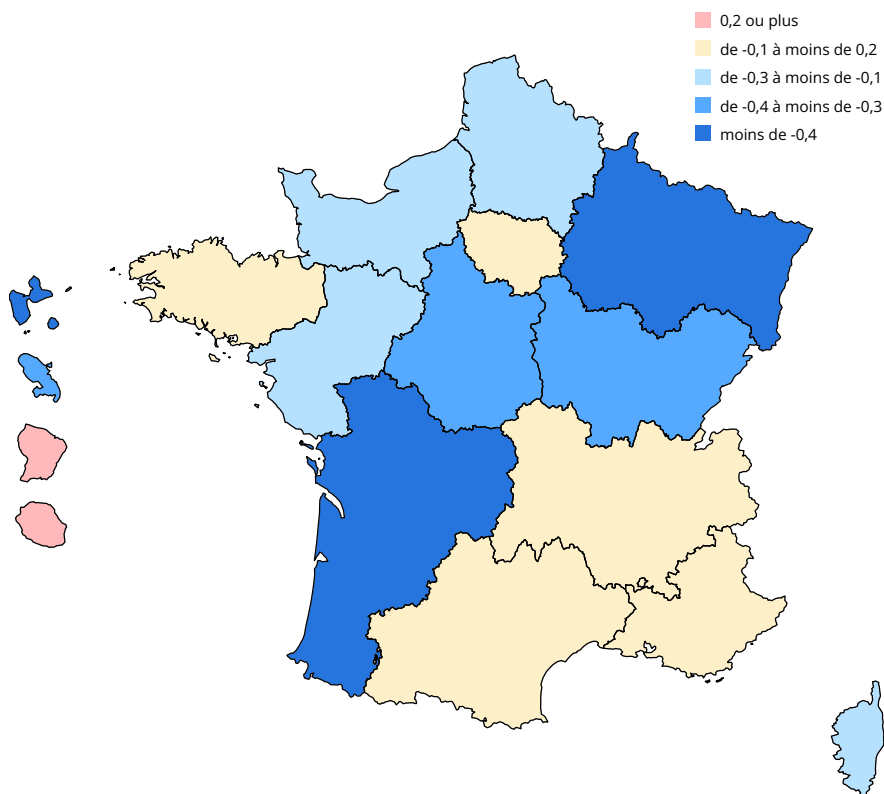
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Sur un an, l'emploi salarié recule dans dix régions

Au niveau national, le niveau de l'emploi salarié total du premier trimestre 2026 recule par rapport à celui du premier trimestre 2025 (-0,2 %), alors qu'il était quasi stable entre le premier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025 (-0,1 %).

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin mars 2025 et fin mars 2026 (en %)



Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.

Champ : France hors Mayotte.

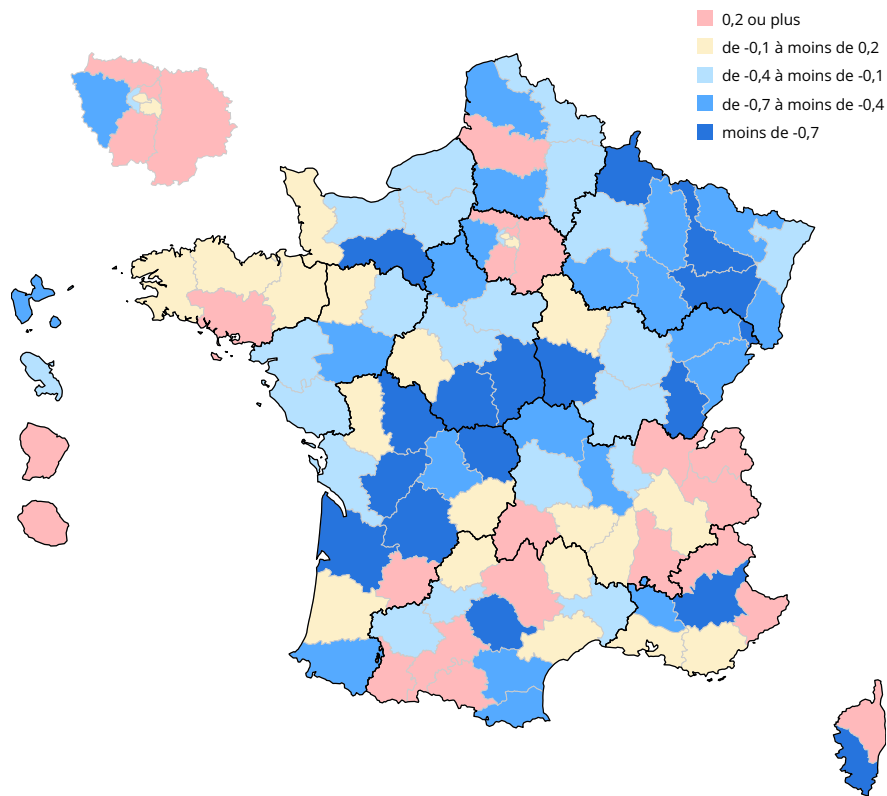
Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Fin mars 2026, l'emploi salarié est inférieur d'au moins 0,2 % à son niveau d'un an auparavant dans dix régions. Les baisses les plus fortes concernent trois régions : Nouvelle-Aquitaine (-0,6 %), Grand Est (-0,6 %) et Guadeloupe (-0,6 %). L'emploi salarié augmente le plus sur un an dans deux régions ultramarines : La Réunion (+0,4 %) et la Guyane (+1,4 %).

L'emploi salarié baisse dans 59 départements. Il recule de plus de 0,7 % dans 17 départements, tous métropolitains. L'emploi salarié diminue le plus fortement dans l'Orne (-1,3 %), la Charente (-1,5 %) et la Creuse (-1,7 %).

À l'opposé, l'emploi salarié augmente de 0,2 % ou plus, et jusqu'à 1,4 %, dans 19 départements métropolitains, principalement situés en Île-de-France, dans le Sud et dans les deux départements ultramarins cités plus haut.

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin mars 2025 et fin mars 2026 (en %)



Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.

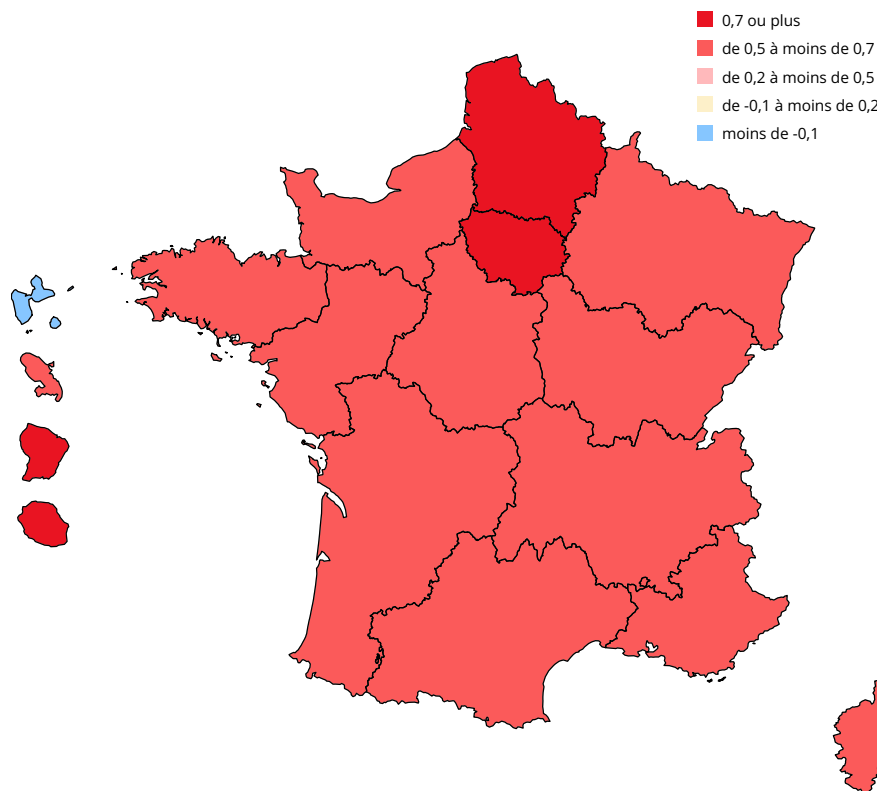
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Sur un an, le taux de chômage est en hausse dans la quasi-totalité des régions

Au premier trimestre 2026, sur l'ensemble du territoire (hors Mayotte), le taux de chômage au sens du BIT est en hausse sur un an (+0,7 point). Il s'établit à 8,1 % de la population active.

Évolution du taux de chômage régional (entre le premier trimestre 2025 et le premier trimestre 2026, en points)



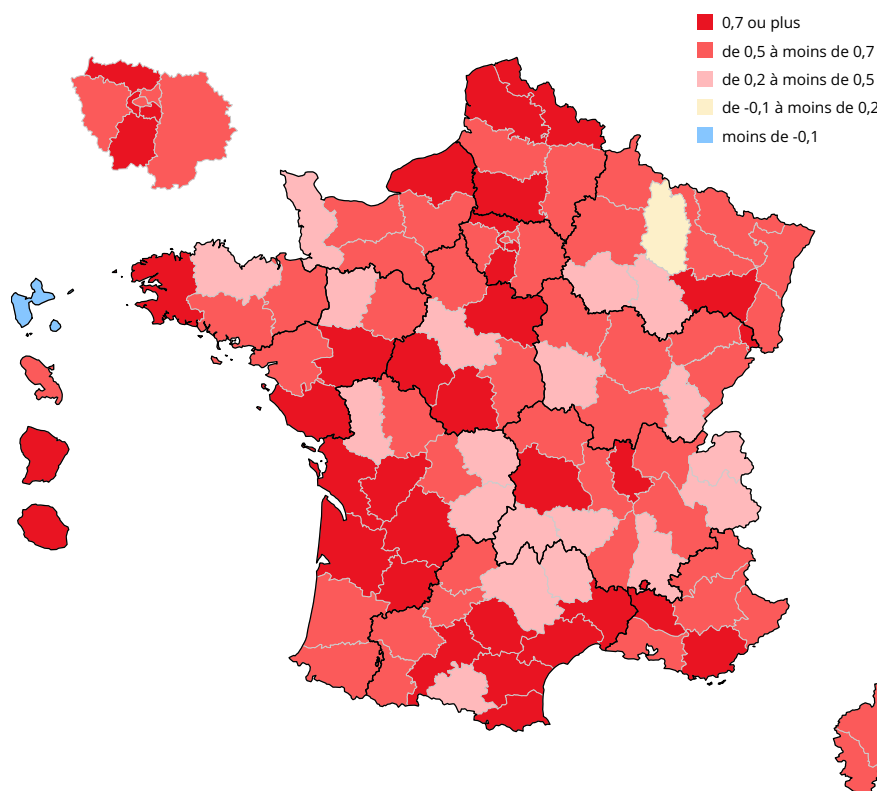
Note : Données CVS en moyenne trimestrielle. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 point, 0,0 point et 0,1 point.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Entre le premier trimestre 2025 et le premier trimestre 2026, le taux de chômage augmente dans toutes les régions de l'Hexagone et dans trois régions ultramarines. Le taux de chômage augmente sur un an d'au moins 0,7 point dans quatre régions : l'Île-de-France (+0,7 point), les Hauts-de-France (+0,8 point), La Réunion (+2,6 points) et la Guyane (+2,7 points). Sur un an, le taux de chômage baisse en Guadeloupe (-0,2 point).

Évolution du taux de chômage départemental (entre le premier trimestre 2025 et le premier trimestre 2026, en points)



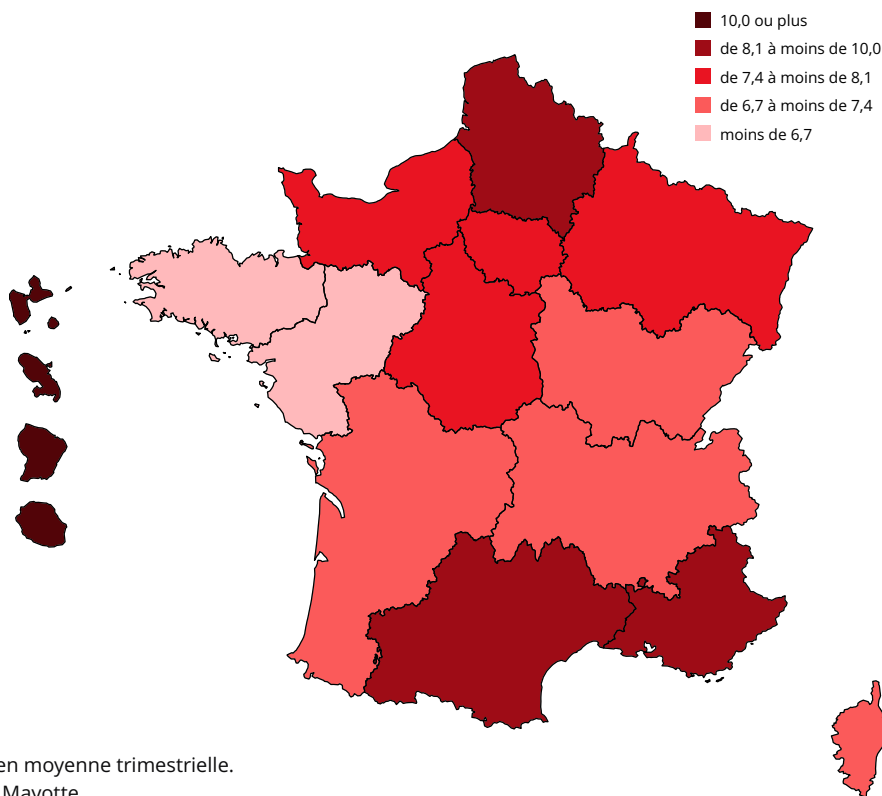
Note : Données CVS en moyenne trimestrielle. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 point, 0,0 point et 0,1 point.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

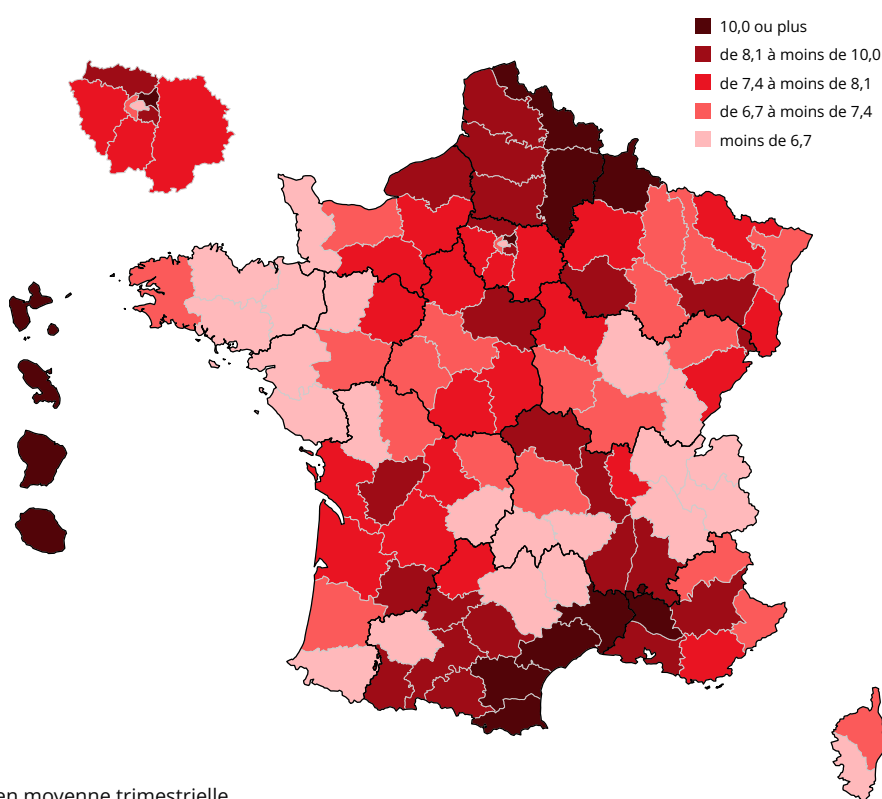
Au premier trimestre 2026, le taux de chômage est toujours le plus élevé dans les régions d'Outre-mer avec des taux s'échelonnant de 13,5 % en Martinique à 19,3 % en Guyane. En France métropolitaine, trois régions ont un taux de chômage supérieur à celui observé au niveau national (8,1 %) : Provence-Alpes-Côte d'Azur (8,5 %), Occitanie (9,5 %) et Hauts-de-France (9,8 %). À l'inverse, le taux de chômage est le plus faible en Bretagne (6,6 %) et dans les Pays de la Loire (6,6 %). Dans ces deux régions, les taux de chômage de tous les départements sont inférieurs à la moyenne nationale. Les situations au sein d'autres régions peuvent être beaucoup plus contrastées, par exemple en Île-de-France où le taux de chômage mesuré sur l'ensemble de la région (7,9 %) est inférieur au niveau national : il est plus faible à Paris (6,3 %) et dans les Hauts-de-Seine (7,1 %), et à l'inverse plus élevé en Seine-Saint-Denis (11,1 %). Le contraste est encore plus fort en Occitanie, entre la Lozère, deuxième département au taux de chômage le plus bas (4,9 %) et les Pyrénées-Orientales où il est le plus élevé de France métropolitaine (12,7 %).

Taux de chômage trimestriel régional au premier trimestre 2026 (en %)



Note : Données CVS en moyenne trimestrielle.
 Champ : France hors Mayotte.
 Source : Insee, taux de chômage localisés.

Taux de chômage trimestriel départemental au premier trimestre 2026 (en %)



Note : Données CVS en moyenne trimestrielle.
 Champ : France hors Mayotte.
 Source : Insee, taux de chômage localisés.

Pour en savoir plus

Les Estimations trimestrielles d'emploi mesurent l'emploi au lieu de travail en France (hors Mayotte). Elles sont établies par l'Insee, à chaque fin de trimestre, en appliquant au socle annuel d'emploi les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par la Caisse nationale de l'Urssaf, la Dares et l'Insee.

L'enquête Emploi en continu permet de mesurer le taux de chômage chaque trimestre de manière précise au niveau national. À des niveaux géographiques plus fins, l'échantillon interrogé est trop réduit pour un bon suivi conjoncturel.

L'Insee élabore donc un indicateur spécifique, le « taux de chômage localisé », construit à partir de trois sources sur le champ de la France métropolitaine : l'enquête Emploi, qui fournit le nombre de chômeurs et de personnes en emploi au sens du BIT ; des données administratives sur l'emploi issues des déclarations sociales des entreprises et des indépendants, permettant de localiser exhaustivement et finement l'emploi au niveau des territoires ; des données de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à France Travail en catégorie A (DEFM A), qui permettent de localiser finement les personnes sans emploi. Cette dernière source diffère en niveau des résultats de l'enquête Emploi, puisqu'elle ne suit pas les concepts du BIT mis en œuvre dans l'enquête. Mais, en supposant que cette différence est répartie de manière homogène, sa structure géographique peut être utilisée pour ventiler le chômage issu de l'enquête Emploi. Depuis le premier trimestre 2025, avec la mise en œuvre de la Loi sur le plein emploi, le nombre de DEFM A a fortement augmenté, sans que l'ensemble de cette augmentation ne reflète une évolution économique sur le marché du travail. Le calcul des taux de chômage localisés a donc été adapté : la structure pour ventiler le nombre de chômeurs du BIT s'est basée sur un indicateur « proxy », celui des DEFM A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes ayant signé un contrat d'accompagnement vers l'emploi.

Le calcul des taux de chômage localisés dans les DOM hors Mayotte s'appuie sur une méthodologie spécifique, conduisant à ce qu'un aléa statistique demeure dans les variations de court terme. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier dans les DOM hors Mayotte.

En 2024, l'enquête Emploi à Mayotte a été rénovée en profondeur. L'enquête est désormais identique à celle menée dans les autres départements français. De fait, les résultats ne sont pas comparables à ceux diffusés antérieurement, en particulier le taux de chômage. En 2024, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 29 % à Mayotte, soit le taux le plus élevé de France. Ce taux est stable par rapport à l'année précédente.

Les données sont provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Prochaine publication : 18 septembre 2026 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Fabrice Lengart
ISSN 0151-1475